

LE GRAND Parisien

95 | VAL-D'OISE

Météo
Lundi 31 octobre
2022

Matin
13°



Midi
19°



Soir
16°



Votre fait du jour

Policiers brûlés à Viry : le difficile combat des acquittés pour obtenir réparation

P. VI-VII

Théâtre
Clémence Rochefort, l'hommage au père P. XI



P. BEAN, BAPTISTE MERTIN

ARGENTEUIL | Les militants de l'association Paris animaux Zoopolis étaient ce samedi devant le parc des Berges qui accueille le cirque de Rome depuis le week-end dernier.

Ils manifestent contre le cirque « qui emprisonne les animaux »

THIBAUT CHAFFOTTE

LA SCÈNE est devenue un classique de la vie argenteuilaise. Les militants de l'association Paris animaux Zoopolis (PAZ) ont appelé à manifester ce samedi dans l'après-midi devant le parc des Berges. Le site accueille depuis le week-end dernier le cirque de Rome, auquel ils s'opposent parce qu'il utilise des animaux dans son spectacle.

« Liberté pour les animaux ! », commencent à scanner les 27 opposants devant les grilles du parc. Le son de leur mégaphone est bientôt en partie couvert par le camion sonoro que le cirque a installé tout près des manifestants, de l'autre côté de la grille. Amandine Sanvisens, cofondatrice de Paris animaux Zoopolis, n'est pas surprise. Son collectif manifeste régulièrement lors d'installations de cirques à Argenteuil (Val-d'Oise). « On est ici parce qu'il y a un cirque qui emprisonne des animaux, souligne-t-elle. Il y en a environ une cinquantaine avec des primates, des fauves, des camélidés... » Elle souhaite que la mairie cesse d'accueillir ces spectacles.

« Je ne peux pas empêcher ces cirques de venir. Sauf à partir en guerre, ce que je ne souhaite pas », confie Georges Mothron, maire (LR). En effet, une loi a été votée en novembre 2021 interdisant aux cirques de détenir des animaux en 2028. Mais, d'ici là, une circulaire rappelle que les maires ne peuvent se prévaloir de cette loi pour refuser l'installation de cirques.

Georges Mothron a bien tenté de refuser au cirque Lydia Zavatta de s'installer au parc des Berges l'été dernier. Ce refus était motivé par l'organisation de la Fête des berges quel-



Argenteuil, jeudi. Une petite trentaine de personnes ont manifesté devant le cirque de Rome à l'appel de Paris animaux Zoopolis.

pas vétérinaire, souligne-t-il à propos d'Amandine Sanvisens. Quand elle est malade, elle prend bien des médicaments ? Pourtant ils ont été testés sur des animaux. » Il a conscience que l'opinion publique est contre lui mais n'y voit que de l'hypocrisie. « Si les Français se souciaient autant du bien-être animal, est-ce qu'il y aurait autant d'animaux abandonnés ? » demande-t-il.

Une longue file d'attente devant le chapiteau...

Son meilleur argument est sûrement la longue file qui se constitue devant le chapiteau. C'est la septième depuis l'arrivée du cirque le week-end dernier. « À Argenteuil, c'est presque toujours plein », reconnaît-il. Tasmim, 29 ans, est venue voir le spectacle avec son conjoint et ses deux enfants. « J'étais venue en 2019 et c'était très bien », souligne-t-elle. Elle estime que le procès fait à ce cirque n'est pas justifié. « Les animaux ne sont pas maltraités. Au contraire, ce sont des amis des animaux », juge-t-elle.

« Je suis un peu mitigée. Je sais qu'il y a de la maltraitance, mais ici je viens depuis longtemps et je sais qu'il n'y en a pas », confie Sandès, 20 ans. Vinicius estime, lui, que les animaux n'ont rien, à faire en cage, mais il est quand même venu. « C'est pour les enfants », justifie-t-il. Un peu plus tard, Sandès et sa sœur rebroussement chemin. La petite a la mine déçue : le spectacle est complet. ■



Je ne peux pas empêcher ces cirques de venir. Sauf à partir en guerre, ce que je ne souhaite pas

GEORGES MOTHRON, MAIRE LR

ques jours plus tard et la nécessité de préserver le terrain jusqu'à cette date. Le cirque a choisi de passer en force et s'est installé par effraction.

L'exemple de Paris, Montpellier, Saint-Étienne ou Nice

Les relations de la mairie avec le cirque de Rome n'ont pas toujours été cordiales. « Il y a eu quelques écarts », se souvient Georges Mothron. Cela semble oublié. « On a convenu que s'il se comportait bien, on l'acceptait », ajoute-t-il. Il précise qu'il aimerait bien accueillir des spectacles sans animaux une fois par an à la place de l'un des cirques habituels mais qu'il n'a pas trouvé de candidat.

Amandine Sanvisens estime que la mairie pourrait s'opposer à la venue de cirques. « D'autres villes comme Paris, Montpellier, Saint-Étienne ou Nice le font », argue-t-elle, ajoutant que la circulaire qui s'oppose à l'interdiction de cirques avec animaux jusqu'en 2028 pose un problème. « Ça donne aux cirques le champ libre pour continuer. Il n'y a pas de contraintes pour qu'ils commencent à amorcer leur transition », juge-t-elle. Elle précise que la loi les autorise encore à acquérir des animaux pendant deux ans et à organiser leur reproduction. « La loi prévoit des dérogations si on n'est pas prêt », ajoute-t-elle. C'est précisément ce que cherchent à ob-

tenir les cirques selon elle. Solovitch Dumas, gérant du cirque de Rome et président du Collectif des cirques, ne conteste pas. « Il y a plein de choses prévues par les lois. Est-ce qu'elles sont toutes appliquées ? » interroge-t-il avec malice. Il ne se voit pas abandonner ses animaux ni aujourd'hui ni en 2028. « Pour me les interdire, il faudra quelque chose de valable. La loi ne sera pas appliquée. On ira jusqu'au Conseil constitutionnel et devant la Cour européenne des droits de l'homme. Chaque être humain a le droit de posséder des animaux », assure-t-il.

Les propos des manifestants sont le produit d'une méconnaissance selon lui. « Elle n'est